



21/12/2021

Quand la Préférence Client prime sur le Risque Sanitaire

Un service quasi nominal en pleine Vague Omicron

Depuis de nombreuses semaines, le **Service du Produit en Vol** remet petit à petit un **service nominal** et cela malgré l'**augmentation des taux d'incidence**, de l'annonce de la **5ème vague**, des pays qui ferment leurs frontières, du médical AF « soucieux de la **rapidité de contamination** d'Omicron», les **alertes** et le **DGI de la CSSCT**, ...

Vos délégués UNAC ont clairement demandé à la Direction : la réduction/adaptation immédiate du service à bord sur toutes les lignes afin de protéger les PNC.



PROTEGER les PNC c'est : Réduire/Adapter IMMEDIATEMENT le Service à Bord.

Autant dire que les PNC sauront apprécier « ce geste » de considération (trousse/menu sur les sièges et passage d'eau à la demande). **Ce pansement sur une jambe de bois est INSUFFISANT au vu des risques encourus.**

Notre population PNC reste en contact direct et prolongé avec les passagers pendant que notre Direction en APLD profitera tranquillement de la dinde.

La valeur ajoutée du PNC Air France comme le dit Mme Villar et **sa santé** est à nouveau mise à mal au profit de la soi-disant **préférence de nos clients**. Nous demandons à ce que **notre Direction prenne ses responsabilités** comme elle a déjà su le faire lors de précédentes vagues.

Nous rappelons également que les circonstances du vol peuvent nous amener à réduire ou ajuster le Service.

**Adhérez en ligne sur notre site : www.unac.asso.fr
Suivez-nous sur le Galley **